

Madame la Présidente,

Permettez-moi de vous exprimer les sincères félicitations de la délégation algérienne a la suite de votre élection a la présidence du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'Action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, et a vous assurer de sa totale coopération durant cette session. Ma délégation n'a point de doute que sous votre direction le Comité sera en mesure d'aboutir a des résultats positifs.

Madame la Présidente,

Ma délégation a demande la parole juste pour réagir a la proposition que vous venez de soumettre et qui consiste a demander au Comité d'adopter formellement les six documents indicatifs (indicative non-papers) que vous avez présenté lors des dernières consultations informelles. Ma délégation estime que compte tenu de la nature informelle de ces documents, il n'est point besoin, en terme de procédure et a ce stade, de les adopter formellement. Il convient d'attendre que le Comité préparatoire ait l'occasion de les discuter au cours de cette session avant d'envisager éventuellement de leur donner un quelconque statut.

Je vous remercie.

S.E.M. Djamel MOKTEFI  
Ambassadeur,  
Représentant Permanent Adjoint  
Mission Permanente d'Algérie  
auprès des Nations Unies  
New York, le 19 mars 2012